Compatibilité climatique Previva

Caractérisation

previva, le fonds de prévoyance des professionnels des institutions pour les personnes en situation d'handicap et en réinsertion, a un volume d'investissement total d'environ CHF 1,2 milliards et peut être estimé comme faisant partie des Top 100 à 150 des caisses de pension en Suisse. La gérance administrative est effectuée par le Centre Patronal.

Politique en matière de durabilité/ESG

Le rapport de gestion 2021 avait informé que previva a formalisé des principes ESG (environnementaux, sociaux, de gouvernance) dans une charte qui repose sur sept axes (voir ci-dessous).

Sur demande de l'Alliance Climatique, previva avait informé que lui même effectue la gestion des placements principalement par le biais de fonds et de manière majoritairement passive. Selon une fiche d'information pour les destinataires de fin 2020 mise à disposition à l'Alliance Climatique, previva irait mettre l'accent sur les exclusions et des mauvais ratings par Ethos, ainsi que sur l'amélioration de l'empreinte carbone. Dans une publication datant de début 2021, previva informait sur une analyse ESG de Ethos qu'elle a réalisée. Elle affirmait de vouloir formaliser une charte ESG et améliorer l'empreinte carbone. Dans une nouvelle publication de juin 2022, previva présentait les résultats du nouveau rapport Ethos, qui a également calculé l'empreinte carbone. Comme on pouvait s'y attendre, les émissions financées du portefeuille actions et obligations de previva étaient élevées et dépassaient même la référence du marché.

Selon une communication de previva à l'Alliance Climatique en avril 2022, la publication d'une charte ESG était prévue au cours de 2022.

Le Rapport de gestion 2022 contenait un chapitre « Durabilité » qui introduisait la nouvelle Charte ESG, laquelle est aussi présentée dans un bulletin de février 2024.

Avec cette Charte ESG, previva veut s'engager pour un investissement best-in-class qui identifie les entreprises qui usent les meilleures pratiques d'application des critères ESG et qui ont adopté une gestion proactive des enjeux de durabilité. En particulier, previva prévoit de respecter les engagements internationaux pris par la Suisse en réduisant de manière significative l'exposition des investissements à l'extraction d'énergies fossiles et à la production de gaz à effets de serre, par l'utilisation d'un univers de gestion ESG qui réduit, voir exclut ceux-ci. De plus, previva veut s'engager notamment avec la classe des infrastructures, dans des investissement à impact, par exemple dans la transition énergétique, qui visent à obtenir un impact social et/ou environnemental positif et mesurable.

Pourtant, le Rapport de gestion 2023 et le Rapport de gestion 2024 ne mentionnent pas de mesures de mise en œuvre pour la Charte ESG, à l'exception de la mention qu'un prestataire de services avait été chargé de faire un état des lieux de l'état énergétique des immeubles.

Prise en compte des risques climatiques dans le cadre de la politique ESG, respect de l'expertise juridique de NKF

La prise en compte des risques climatiques dans le processus d'investissement fait partie de l'obligation fiduciaire de diligence selon l'expertise juridique du cabinet d'avocats NKF.

Sur la base de la nouvelle Charte ESG, previva a formellement intégré les risques climatiques.

Mesures prises pour décarboniser le portefeuille

Previva n'a pour le moment pas encore pris de mesures pour décarboniser le portefeuille sur la base de la nouvelle Charte ESG.

Adhésion à des associations de développement durable

previva est membre de l'ETHOS Engagement Pool Suisse et de l'ETHOS Engagement Pool International.

Engagement effectif pour le climat et exercice du droit de vote (étranger, Suisse)

Engagement

En tant que membre des deux Ethos Engagement Pools, previva participe à leur Active Ownership en matière d'ESG et de climat. Par le biais des pools Ethos, elle collabore en particulier à l'initiative globale d'investisseurs Climate Action 100+ et participe activement à d'autres activités positives en matière de durabilité de l'Investor Stewardship.

Important : lisez les exposés des motifs et les détails des engagements dans le sous-chapitre correspondant à l'engagement sur la fiche d'information de la CPEV, qui est également membre des Pools Ethos.

Exercice des droits de vote

Aucun droit de vote n'est exercé dans les entreprises (fossiles) à l'étranger.

Mesure de l'empreinte CO2 ou du risque climatique financier avec analyse de scénarios

Selon une communication de décembre 2020 à l'Alliance Climatique, previva avait participé au test de compatibilité climatique de l'OFEV 2020 fondé sur le modèle PACTA.

Dans une publication de juin 2022, previva avait publié les résultats de l'analyse Ethos de son empreinte carbone, qui sont plutôt au-dessus de la moyenne. Y sont présentés aussi les résultats du test PACTA 2020, incluant les émissions de CO2 de ses immeubles.

Planification de mesures ultérieures de décarbonisation au niveau du portefeuille

Avec la nouvelle Charte ESG, previva s'engagait, pour faire correspondre la gestion du portefeuille aux engagements internationaux pris par la Suisse, de réduire de manière significative l'exposition de ses investissements à l'extraction d'énergies fossiles et la production de gaz à effets de serre, par l'utilisation d'un univers de gestion ESG qui réduit, voire exclut ceux-ci.

Pourtant, à l'heure actuelle aucun progrès n'est visible.

Alliance Climatique Suisse

Conclusion:

Actuellement, pas encore de compatibilité climatique.

Pourtant :

- Une nouvelle Charte ESG basée sur les critères ESG (environnementaux, sociaux, de gouvernance) est en place.
- previva exerce son influence comme actionnaire au sein de l'ETHOS Engagement Pool International, en particulier avec la participation active à la Climate Action 100+, et de l'ETHOS Engagement Pool Suisse.
- previva s'engage pour un investissement best-in-class en réduisant de manière significative l'exposition des investissements à l'extraction d'énergies fossiles et à la production de gaz à effets de serre.
- De plus, previva veut s'engager notamment avec la classe des infrastructures, dans des investissement à impact, par exemple dans la transition énergétique,

Au stade actuel, ces objectifs n'ont pas encore amené à une décarbonisation substantielle documentée.

Il manque une stratégie climatique pour une trajectoire de décarbonisation du portefeuille en ligne avec les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat – 1,5°C maximum et zéro émission nette de gaz à effet de serre financée beaucoup plus tard que 2040, orientée vers les objectifs actuellement les plus avancés du Target Setting Protocol de l'UN-convened Net Zero Asset Owners Alliance.

Toutefois, dès que l'ampleur de la mise en œuvre des objectifs présentera une réduction substantielle, qui combinée aux activités d'engagement déjà en cours démontre une trajectoire de décarbonisation du portefeuille mobilier conforme à l'objectif de 1,5°C de l'Accord de Paris selon les critères du rating, l'Alliance Climatique changera la classification de previva en **ORANGE.**

↗

Tendance 2020-2025 :

Évaluation: mieux

Commentaire de l'Alliance Climatique

- L'intention d'implémenter une intégration effective des critères ESG via une approche best-in-class dans le processus d'investissement, sa volonté de réduire de manière significative son exposition à l'extraction d'énergies fossiles et à la production de gaz à effets de serre, et le projet d'introduction d'investissements à impact ESG ont, si bien conçus, le potentiel d'ouvrir la voie à une décarbonisation rapide des investissements.
- Le développement de la politique de durabilité devrait aboutir à une trajectoire de décarbonisation du portefeuille avec un bilan net zéro pas beaucoup plus tard que 2040, basée sur des objectifs intermédiaires en ligne avec la feuille de route la plus avancée actuellement, le Target Setting Protocol de l'UN convened Net Zero Asset Owners Alliance.
- Pour respecter le plus rapidement possible l'objectif de limitation du réchauffement à 1, 5°C, une réduction d'au moins 22%, ou mieux, de 32% par rapport à 2020 est nécessaire d'ici 2025, et une réduction de 49%, ou mieux, de 65% d'ici 2030.
- Selon le Target Setting Protocol de l'UN convened Net Zero Asset Owners Alliance, il est également recommandé d'augmenter l'«impact investing» (Climate Solution Investment/Financing Transition Investments).